

Date de transmission de l'acte: 26/03/2026

Date de réception de l'AR: 26/03/2026

065-21650025-DE_015_2026-DE

A G E D I

République française
HAUTES-PYRENEES

ADÉ

Séance du 20 mars 2026

Membres en exercice : 15	Date de la convocation : 16/03/2026 Le vingt mars deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.
Présents : 13	Présents : Jean-Marc BOYA, Didier LOPEZ, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Xavier DUPUIS, Maryline CARASSUS, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Céline BRUNET, Marco ORLANDO, Sandra LALANNE, Sylvie LAURON.
Votants : 15	
Pour : 15	Représentés : Elodie TOURREILLE représentée par Maryline CARASSUS, Emilie DA SILVA représentée par Jean-Marc BOYA.
Contre : 0	Excusés : .
Abstentions : 0	Absents : . Secrétaire de séance : Maryline CARASSUS.

Objet : Désignations des délégués communaux au sein de plusieurs commissions et syndicats intercommunaux - DE_015_2026

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, le 15 mars 2026, le mandat des délégués de la commune au sein de plusieurs commissions et syndicats intercommunaux a pris fin.

Il convient donc, en application de l'article L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'élire les nouveaux délégués de la commune au sein de commissions et des organes délibérants des syndicats dont elle est membre, tel qu'il est indiqué ci-après :

-Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées :

Titulaire : M. Jean-Marc BOYA

-Syndicat Intercommunal Multi-Accueils Jeunesse et Ecoles (SIMAJE) :

Titulaire : M. Jean-Marc BOYA – Suppléante : Mme Maryline CARASSUS

-Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) :

Titulaire : M. Xavier DUPUIS – Suppléant : M. Marco ORLANDO

-Syndicat intercommunal A.Ge.D.I :

Titulaire : M. Marco ORLANDO

-Association des Communes Forestières :

Titulaire : M. Didier LOPEZ – Suppléant : M. Xavier DUPUIS

-Commission Communale de contrôle des listes électorales :

Titulaire : M. Davy GOURAUD – Suppléant : MME Sandra LALANNE

Date de transmission de l'acte: 26/03/2026
Date de reception de l'AR: 26/03/2026
065-216500025-DE_015_2026-DE
A G E D I

-Correspondant défense :

Titulaire : M. Marc JEANSON

-Correspondant sécurité routière :

Titulaire : M. Marc JEANSON

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Maryline CARASSUS

